

# Actions de suivi du plan de travail et budget 2024-2025 (UBRAF)

**Documents supplémentaires relatifs à ce point de l'ordre du jour: s/o**

**Action requise lors de cette réunion—Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

92. *Rappeler* les Points de décision 6.6, 6.7 et 6.11 de la 52e réunion du Conseil de Coordination du Programme en juin 2023 ;
93. *Encourager vivement* les gouvernements donateurs à renouveler leurs engagements pour combler le déficit de financement actuel en finançant intégralement le CUBRR 2022-2026 au niveau annuel de 210 millions de dollars, notamment en répondant aux recommandations de l'Équipe de travail du Conseil de Coordination du Programme sur la situation financière de l'ONUSIDA, telles qu'elles ont été approuvées par le Conseil lors de sa 51e réunion en 2022 ;
94. *Prendre note* de l'ordre de priorité convenu par le Secrétariat et les Coparrainants pour un fonds de base projeté de 160 millions de dollars ; et
95. *Exprimer des inquiétudes* quant à la perte continue de capacité au sein du Secrétariat et des Coparrainants causée par la crise de financement actuelle, malgré la reconnaissance collective et répétée de l'importance du rôle du Programme commun et des efforts du Conseil de Coordination du Programme et du Secrétariat pour élargir la base des donateurs et faire en sorte que les donateurs existants augmentent leurs contributions.

## Table des matières

<b>Messages clés</b> .....	<b>4</b>
Hiérarchisation des priorités.....	4
Implications .....	4
De base/secondaires .....	5
<b>Introduction et contexte</b> .....	<b>6</b>
<b>Contexte</b> .....	<b>7</b>
<b>Nécessité d'un Programme commun à l'horizon 2030 et au-delà</b> .....	<b>8</b>
<b>Évolution de la situation financière de l'ONUSIDA - fonds de base et fonds secondaires</b> .....	<b>11</b>
<b>Remédier au déficit de financement en intensifiant la mobilisation des ressources</b> ....	<b>12</b>
<b>Scénarios de financement pour le budget 2024-2025</b> .....	<b>14</b>
Tableaux 1 et 2 : Projection des ressources de base et non de base du CUBRR pour 2024-2025 (budget intégré) .....	14
<b>Hiérarchisation des priorités</b> .....	<b>16</b>
<b>Impact sur le Programme commun du scénario de 160 millions de dollars pour 2024-2025</b> .....	<b>18</b>
<b>Stabiliser le programme commun</b> .....	<b>23</b>
<b>Aller de l'avant</b> .....	<b>23</b>
<b>Projet de points de décision</b> .....	<b>25</b>
<b>Annexe 1 : Allocation des ressources (extrait du CUBRR 2022-2026)</b> .....	<b>27</b>
Méthodologie .....	27
Principes clés.....	27
<b>Annexe 2 : Aperçu des contributions secondaires reçues par le Secrétariat en 2023</b> ..	<b>30</b>

## Messages clés

### Hierarchisation des priorités

1. La hiérarchisation stratégique des priorités en matière de ressources de base du Programme commun s'est considérablement intensifiée depuis 2015, l'accent étant mis sur le maintien des capacités de base pour son rôle de coordination multisectorielle afin de mener des ripostes efficaces au VIH.
2. Tout est mis en œuvre pour maintenir les capacités critiques du personnel dans l'ensemble du Programme commun (au niveau mondial, régional et national) afin de permettre un leadership multisectoriel.
3. Le Programme commun reste axé sur la réduction des écarts pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de lutte contre le sida, en particulier pour les enfants, les adolescentes, les jeunes femmes et les populations clés.
4. Pour 2024-2025, tous les travaux se concentreront sur les quatre priorités suivantes (en fonction des données et du contexte national) :
  - Faire progresser la prévention du VIH ;
  - Accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies de la santé ;
  - Promouvoir les ripostes communautaires, y compris les services et le suivi communautaires ; et
  - Assurer un financement équitable et pérenniser la riposte au VIH.
5. Les progrès s'appuieront sur l'élimination des inégalités liées au VIH, y compris les inégalités entre les sexes, la protection des droits de l'homme, la suppression des lois, politiques et autres obstacles sociaux et structurels punitifs, et l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination.

### Implications

6. La réduction du personnel de base a affaibli la présence du Programme commun, en particulier en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Europe orientale et en Asie centrale, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
7. La perte de personnel entraîne également une perte d'expertise en matière de VIH, de mémoire institutionnelle, de capacités et de relations, y compris celles qui ont trait à la réalisation de progrès dans des domaines essentiels tels que l'égalité de genre et les questions émergentes et complexes en matière de droits de l'homme.
8. Le personnel passe des postes internationaux aux postes nationaux (47 nouveaux postes nationaux, soit 23 % du personnel total du Secrétariat, contre 16 % auparavant).
9. Le manque de ressources de base limite l'approche multisectorielle qui, même si elle est définie différemment à l'avenir, est essentielle pour passer d'une approche d'urgence à une approche durable et pour préserver les acquis de la lutte contre la pandémie.
10. Pour certains Coparrainants, environ 80 % des allocations mondiales et la totalité des montants de l'enveloppe nationale vont aux pays pour la programmation. Dans le cas d'ONU Femmes, par exemple, cela affecte son soutien aux pays pour intégrer les questions d'égalité des genres dans les ripostes nationales au VIH et dans les demandes de financement des donateurs.
11. Le personnel des Coparrainants chargé de la lutte contre le VIH est mis à rude épreuve et doit couvrir des portefeuilles plus vastes et moins spécifiques au VIH.

12. Pour certains Coparrainants, la diminution des ressources consacrées au VIH signifie que le VIH devient moins important dans leurs différents domaines de programmation.
13. La réduction du nombre de pays bénéficiant d'enveloppes nationales (de 91 à 79 pays) et du montant des enveloppes réduit également le nombre d'endroits où le Programme commun peut travailler de manière durable, efficace et coordonnée, y compris dans les régions où l'épidémie de VIH se développe et où les situations d'urgence sont complexes.
14. La perte des capacités du Programme commun dans les pays où le Fonds mondial octroie des subventions érode la capacité à soutenir la mise en œuvre du Fonds mondial. Cependant, le Programme commun devrait encore jouer un rôle clé en tirant parti de son large éventail de compétences et d'expertise pour mobiliser des ressources techniques permettant aux pays de présenter avec succès des demandes de subventions au Fonds mondial, de soutenir la mise en œuvre des subventions et d'assurer le suivi des performances pour en mesurer l'impact.
15. Le Secrétariat et les Coparrainants accordent moins de soutien, y compris de financement, à la société civile. Ce soutien a été crucial pour de nombreuses organisations communautaires qui sont engagées dans des programmes vitaux pour les populations clés et autres populations prioritaires. Cela implique une diminution du nombre de pays où l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont intégrées dans les ripostes nationales au VIH et un soutien moindre aux réseaux de personnes vivant avec le VIH.
16. Trois bureaux de pays de l'ONUSIDA et le bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont été fermés. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord connaissent des épidémies croissantes de VIH dans plusieurs pays - on estime à 17 000 le nombre de nouvelles infections au VIH en 2022, soit une augmentation de 35 % depuis 2010 - et la région est de plus en plus touchée par les conflits et les déplacements de population.
17. Malgré des investissements importants, les fonctions de contrôle indépendantes, telles que l'évaluation et l'éthique, ainsi que le comité consultatif d'experts indépendants, ne disposent pas de ressources suffisantes en termes de personnel et de budgets opérationnels. Les recommandations relatives à la création de postes professionnels supplémentaires au sein du Bureau d'évaluation et du Bureau d'éthique n'ont pas été suivies.
18. La collecte de données sur les populations clés continue de poser des problèmes, et le personnel et les ressources des Coparrainants sont moins nombreux à pouvoir contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie 30-80-60.
19. Le programme commun est moins à même de réaliser les objectifs 10-10-10, dont le Conseil de Coordination du Programme a convenu qu'ils étaient essentiels pour atteindre les objectifs 95-95-95.
20. Les efforts à long terme sont compromis, en particulier dans un contexte de crises multiples et de plus en plus complexes où il est essentiel de tirer parti de l'engagement politique, des changements de politique et des partenariats pour assurer la durabilité.

### **De base/secondaires**

21. Les ressources de base ont varié au fil du temps, mais une baisse globale substantielle s'est produite en 2015, les ressources de base disponibles (y compris le solde du fonds) passant de 242 millions de dollars par an à 187 millions de dollars.
22. La réduction du fonds de base est une réalité partagée par l'ensemble du système des Nations Unies, y compris par les Coparrainants de l'ONUSIDA.

23. En termes réels, en tenant compte de l'inflation, la projection de 160 millions de dollars du fonds de base du CUBRR pour 2024 représente moins de 50 % des ressources de base du CUBRR qui étaient disponibles pour le Programme commun en 2015 (y compris à partir du solde du fonds).
24. Les ressources de base sont des fonds affectés au soutien de plusieurs activités mondiales, régionales et nationales et sont désignées par les donateurs pour des pays ou des objectifs spécifiques. Les fonds secondaires complètent mais ne remplacent pas les fonds de base dans le cadre du Programme commun.
25. Les fonds secondaires sont souvent liés à des domaines techniques très spécifiques, ce qui peut compliquer davantage les efforts visant à garantir une approche programmatique et stratégique globale de l'appui du Programme commun pour l'éradication du sida.
26. Alors que le fonds de base a diminué, le fonds secondaire a augmenté, reflétant une tendance dans l'ensemble du système des Nations unies et un changement croissant parmi les donateurs en faveur d'un financement affecté. En fin de compte, cela conduira à une Organisation des Nations Unies qui concentre son travail sur certaines personnes dans certaines zones géographiques. Plus de 80 % des ressources secondaires acheminées vers et par le Secrétariat proviennent des États-Unis, qui sont de loin le principal bailleur de fonds de la riposte mondiale au VIH et du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités.
27. Une part importante du fonds secondaire géré par le Secrétariat n'est pas activement mobilisée. Ces fonds sont affectés par les donateurs à des domaines prioritaires qui complètent le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, mais leur utilisation est déterminée par d'autres acteurs tels que la société civile ou les programmes nationaux de lutte contre le sida (voir l'annexe 2). Les réserves techniques des principaux donateurs du Fonds mondial constituent ce type de fonds, les donateurs fixant les priorités de leur utilisation et l'ONUSIDA n'apportant son aide que pour une utilisation optimale.
28. Certains fonds secondaires sont des fonds de transit, par exemple pour alimenter le Fonds Robert Carr, qui canalise les ressources vers les partenaires communautaires.

### Introduction et contexte

29. Lors de sa 52e réunion en juin 2023, le Conseil de Coordination du Programme (CCP) a demandé que le Secrétariat rapporte les informations suivantes à la 53e réunion du CCP :
  - La planification de scénarios pour le budget 2024-2025 afin de clarifier l'affectation prioritaire des recettes anticipées par rapport au plan de travail approuvé dans le cadre de la projection actuelle des fonds, du budget de base approuvé et du plan de travail entièrement financé ;
  - Un budget intégré avec des projections des ressources de base et non de base du Secrétariat afin de clarifier la contribution de toutes les ressources à un Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (CUBRR) entièrement financé et à sa mise en œuvre, tout en reconnaissant la nécessité de disposer de fonds de base suffisants en tant que source de financement prévisible ; et
  - Une évaluation de l'impact de l'insuffisance des recettes de base sur l'exécution du plan de travail 2024-2025, et l'utilisation de ces informations dans les efforts de mobilisation des ressources et les stratégies de communication.

30. Cette demande fait suite à l'adoption par le CCP de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, et à l'approbation du CUBRR 2022-2026, de la matrice d'indicateurs du CUBRR 2022--2026, et du plan de travail et du budget 2022-2023 et 2024-2025.
31. Ce document a été préparé en réponse à ces demandes (point de décision 6.8 de la 52e réunion du CCP) et a été élaboré par le Programme commun. Le document a trois objectifs principaux :
  - déclarer au Conseil que le fonds de base annuel prévu pour le prochain exercice biennal (2024-2025) s'élève à 160 millions de dollars et qu'il servira de base à la hiérarchisation des priorités ;
  - décrire les conséquences de la hiérarchisation des priorités, notamment en décrivant les domaines dans lesquels le Programme commun ne sera pas en mesure de fournir des résultats aux niveaux mondial, régional et national et en indiquant les travaux qui devront être sacrifiés ; et
  - fournir des explications sur les ressources non essentielles reçues et gérées par le secrétariat, sur leur rôle et sur la manière dont elles complètent le fonds de base du CUBRR.

## Contexte

32. La hiérarchisation des priorités n'est pas une nouveauté pour le Programme commun. L'ONUSIDA a constamment et stratégiquement donné la priorité au fonds de base du CUBRR, efforts qui se sont considérablement intensifiés après 2015. Auparavant, le fonds de base disponible correspondait au budget de base approuvé par le CCP et au niveau d'ambition partagé par le Programme commun et le Conseil. Depuis 2015, la hiérarchisation des priorités s'est concentrée sur le maintien de la capacité principale du Programme commun en matière de VIH, afin de préserver son rôle de chef de file coordonné et multisectoriel de la riposte mondiale au VIH.
33. Depuis 2016, le Conseil a relevé le niveau d'ambition de la riposte au VIH dans les stratégies et le CUBRR, tout en exprimant des inquiétudes quant à la situation du fonds de base. Il a appelé les donateurs actuels à accroître leur soutien à l'ONUSIDA et les nouveaux donateurs à s'engager et à venir élargir la base de donateurs de l'ONUSIDA. Alors que tous les membres du Conseil, et en particulier les personnes vivant avec le VIH représentées dans la délégation des ONG, conviennent de l'importance et de la nécessité d'être ambitieux, seuls deux des principaux donateurs de l'ONUSIDA devaient fournir des niveaux de fonds de base du CUBRR plus élevés en 2024 qu'en 2015. Trois des dix principaux donateurs en 2015 ont réduit leur fonds de base du CUBRR de plus de 50 %, et l'un d'entre eux ne fournit plus aucun fonds de base au CUBRR.
34. Le Conseil d'administration a approuvé un cadre CUBRR 2022-2026 en 2021, conformément à la Stratégie mondiale de lutte contre le sida (2022-2026) et, plus récemment, le plan de travail et le budget pour 2024-2025 au niveau d'un budget de base de 187 millions de dollars et d'un budget complet de 210 millions de dollars. Cela représente, respectivement, une réduction de 23 % et de 13 % des niveaux budgétaires approuvés pour le CUBRR 2016-2021 et des ressources de base disponibles en 2015. La projection actuelle du fonds de base pour 2024 s'élève à 160 millions de dollars, ce qui représente une réduction de 34 % par rapport à 2015.
35. Toutefois, si l'on tient compte de l'inflation (sur la base des données 2015-2024 du Fonds monétaire international), le fonds de base réel (y compris le solde du fonds) qui devrait être disponible pour le CUBRR en 2024 aura diminué de 52 % depuis 2015. Il s'agit d'une réduction très importante sur une période relativement courte.

36. Le défi du fonds de base s'étend à l'ensemble du système des Nations unies (NU). Dans le contexte du Programme commun, cela limite la capacité des organismes Coparrainants à puiser dans leurs propres budgets centraux pour compenser la baisse du fonds de base du CUBRR.
37. Les ressources de base sont essentielles pour la mission et les fonctions spécifiques du Programme commun, du Secrétariat et des Coparrainants. En effet, le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a créé le Programme commun pour « donner une impulsion mondiale à la riposte à l'épidémie et plaider en faveur d'un plus grand engagement politique dans la lutte contre l'épidémie aux niveaux mondial et national, y compris la mobilisation et l'allocation de ressources adéquates pour les activités liées au VIH/sida », <sup>1</sup> ce qui a été réaffirmé dans une résolution adoptée en 2023.
38. Le personnel est la ressource la plus importante du Programme commun, ce qui se reflète dans le CUBRR de base. Le personnel représentait 75 % des dépenses de base totales du Secrétariat en 2022 et entre 65 % et 90 % des dépenses des Coparrainants, car la capacité du Programme commun à fournir des résultats dépend avant tout de son personnel et de l'expertise et de l'expérience qu'il apporte à une riposte coordonnée et multisectorielle au VIH. Cela souligne l'importance cruciale d'un fonds de base cohérent et prévisible. Les fluctuations des niveaux de financement entraînent des départs de personnel, une perte de capacité et de mémoire institutionnelle, ainsi qu'une réduction de la capacité à maintenir des relations étroites avec les principaux partenaires et parties prenantes. Pour protéger les droits des personnes vivant avec le VIH et des personnes les plus exposées au risque d'infection à VIH, comme l'exige le CCP, le Programme commun doit maintenir un effectif critique et une continuité à tous les niveaux - mondial, régional et national.
39. Le Programme commun est tenu responsable par le CCP de la mise en œuvre de ses fonctions essentielles : expertise et soutien normatif, politique et technique ; informations et données stratégiques pour orienter et suivre les ripostes nationales au VIH éclairées par des données probantes ; convocation de partenariats et coordination entre les secteurs ; mobilisation et orientation des ressources nationales et internationales ; mobilisation sociale et autonomisation des communautés ; et renforcement des capacités. Ces fonctions requièrent une mémoire institutionnelle et une situation stable en matière de personnel, ce qui nécessite à son tour des ressources de base prévisibles.
40. Ces dernières années, l'importance d'une capacité institutionnelle soutenue, de la confiance et des partenariats est devenue très évidente dans le contexte des crises croissantes des droits de l'homme qui affectent la riposte au VIH. Souvent, le Programme commun est le seul acteur neutre qui peut s'engager auprès des gouvernements, des législateurs et des forces de l'ordre pour protéger les droits des populations marginalisées. Pour cela, il faut du personnel de terrain connaissant les situations locales et entretenant des relations de confiance avec les réseaux de la société civile, les autorités nationales et d'autres institutions. Ce travail dépend de la disponibilité d'un fonds prévisible et flexible.

### Nécessité d'un Programme commun à l'horizon 2030 et au-delà

41. L'intention de l'ECOSOC avec l'établissement du Programme commun constitue la base de l'énoncé de mission de l'ONUSIDA que le CCP a adopté en 2011. Il définit le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida comme un partenariat innovant qui guide et inspire le monde dans l'octroi de l'accès universel à la prévention, au

---

<sup>1</sup> [https://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/JC2984\\_Governance-Handbook-2020-FR\\_v2.pdf](https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/JC2984_Governance-Handbook-2020-FR_v2.pdf) (unaids.org)



traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH. L'ONUSIDA remplit sa mission en veillant à :

- unir les efforts du système des Nations Unies, de la société civile, des gouvernements nationaux, du secteur privé, des institutions mondiales ainsi que des personnes vivant avec le VIH et les plus affectées par ce virus ;
- exprimer haut et fort sa solidarité avec les personnes les plus affectées par le VIH en vue de défendre la dignité humaine, les droits de l'homme et l'égalité des genres ;
- mobiliser des ressources politiques, techniques, scientifiques et financières et rendre chacun (soi-même et les autres) responsable des résultats ;
- communiquer aux agents du changement des informations stratégiques et des données probantes pour qu'ils puissent exercer une influence et s'assurer que les ressources sont allouées là où elles auront le plus d'impact, et entraîner une révolution en matière de prévention ;
- soutenir un leadership participatif des pays en vue de ripostes pérennes qui font partie intégrante et sont intégrées aux efforts nationaux en matière de santé et de développement.

42. Cette mission a guidé l'ONUSIDA dans son rôle de chef de file de la communauté mondiale des personnes engagées dans la lutte contre le sida par le biais de stratégies et d'objectifs mondiaux ambitieux et inclusifs, et en soutenant les pays et les communautés dans leurs efforts pour mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030, dans le cadre des objectifs de développement durable. La mission mondiale de l'ONUSIDA et sa valeur ajoutée unique au niveau national sont plus importantes que jamais. Des progrès considérables ont été réalisés contre la pandémie : le traitement du VIH a permis d'éviter environ 20,8 millions de décès liés au sida entre 1996 et 2022, et un nombre record de 29,8 millions des 39 millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde recevaient un traitement vital à la fin de l'année 2022.<sup>2</sup>
43. Cependant, le sida est loin d'être éradiqué. On estime à 1,3 million le nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH et à 630 000 le nombre de personnes décédées de causes liées au sida en 2022. Neuf millions de personnes supplémentaires vivant avec le VIH risquent de mourir de causes liées au sida si elles ne reçoivent pas de traitement. La stigmatisation et la discrimination, les violations des droits de l'homme et d'autres inégalités continuent de constituer des obstacles importants à l'accès et à l'utilisation des services. En Afrique subsaharienne, les adolescentes et les jeunes femmes représentaient plus de 77 % des nouvelles infections chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2022. Les populations clés représentent moins de 5 % de la population mondiale, mais elles et leurs partenaires sexuels représentaient environ 70 % des nouvelles infections à VIH.
44. L'ONUSIDA continue de fournir un leadership mondial et un appui aux pays, aux communautés et aux partenaires afin de garantir que les services de lutte contre le VIH qui sauvent des vies atteignent tous ceux qui en ont besoin, avec respect et dignité. Selon une évaluation MOPAN en 2023, « le Programme commun de l'ONUSIDA a été un pionnier en termes de programmation conjointe des Nations Unies et de gouvernance inclusive aux niveaux mondial et national ».<sup>3</sup> L'évaluation a montré que le

---

<sup>2</sup> [La voie pour mettre fin au sida : Rapport mondial actualisé sur le sida 2023 de l'ONUSIDA](#)

<sup>3</sup> [MOPAN report overview EN.pdf \(unaids.org\)](#)

Programme commun dispose d'atouts majeurs et joue un rôle essentiel dans la riposte mondiale au VIH.

- Le rôle visant « la conduite efficace du développement de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et dans l'amélioration continue du CUBRR en tant que cadre de résultats pour la contribution des Nations Unies à la riposte mondiale ».
  - La capacité à « mener un dialogue politique sur le VIH avec les États membres et à faire progresser les orientations et les normes mondiales ».
  - Le rôle en tant que « fournisseur clé d'informations stratégiques. Les données de l'ONUSIDA sur l'épidémiologie et la riposte mondiales au sida soutiennent efficacement la planification stratégique au niveau des pays ».
  - Les forces et les réalisations du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants pour avoir « maintenu l'accent sur les déterminants sociaux du VIH, y compris les droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination, l'égalité des genres et d'autres inégalités ».
  - Les contributions à la mise en place « d'accords mondiaux sur le VIH, à la définition et au suivi des objectifs mondiaux en matière de VIH ».
  - La fonction « aide à la mise en œuvre dans les pays » de l'ONUSIDA, qui « soutient avec succès les gouvernements nationaux et les partenaires de la société civile par le biais d'équipes conjointes des Nations Unies dans les pays, de conseils techniques, d'enveloppes de financement dédiées et d'un mécanisme d'appui technique ».
45. Le Programme commun, le Fonds mondial et le PEPFAR jouent des rôles différents mais complémentaires dans la riposte mondiale au VIH. Le Programme commun joue un rôle clé dans le soutien au Fonds mondial et au PEPFAR en fournissant des données et des connaissances complètes pour aider à orienter la riposte au VIH. Au niveau national, le Programme commun établit des partenariats avec diverses parties prenantes pour soutenir les plans nationaux, y compris les parties qui constituent l'épine dorsale des programmes soutenus par le Fonds mondial et le PEPFAR. Il soutient également les mécanismes de responsabilisation, notamment par l'intermédiaire de la société civile, et contribue à la réalisation des objectifs 10-10-10 par le biais de la convocation et de l'appui technique.
46. En 2023, les États membres, par le biais de la dernière résolution de l'ECOSOC sur l'ONUSIDA, ont souligné la pertinence continue du Programme commun et de son approche multisectorielle coordonnée, « réaffirmant le rôle essentiel du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, qui unit les efforts du Secrétariat et des 11 Coparrainants, pour galvaniser et soutenir les ripostes multisectorielles au VIH dans le contexte d'efforts plus larges visant à atteindre les Objectifs de développement durable, sans laisser personne de côté ».<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> [E/RES/2023/30 \(undocs.org\)](https://undocs.org/E/RES/2023/30)

## Évolution de la situation financière de l'ONUSIDA - fonds de base et fonds secondaires

47. Lorsque l'on examine la situation financière du Programme commun, il est important d'apprécier pleinement la complexité d'un dispositif qui combine 12 entités par le biais d'un CUBRR unique, mais où chaque entité a également ses propres résultats organisationnels et systèmes de gestion des ressources, ainsi que ses propres flux de fonds de base et de fonds secondaires. Les catégories de financement du CUBRR peuvent être décrites comme suit :
- **Fonds de base.** Ces fonds sont destinés à financer les fonctions stratégiques de base du Secrétariat et à fournir un financement catalytique pour le travail lié au VIH de 11 Coparrainants. Les fonds de base sont essentiels pour permettre aux Coparrainants de mobiliser et d'exploiter d'autres ressources et de s'assurer que le sida reste une priorité parmi d'autres ordres du jour plus larges.
  - **Fonds secondaires (Coparrainants).** Ils comprennent les ressources complémentaires liées au VIH que chaque Coparrainant mobilise ou exploite en interne, ainsi que les fonds supplémentaires que les Coparrainants collectent aux niveaux national, régional et mondial, soit pour eux-mêmes, soit pour le compte de plusieurs Coparrainants. Les fonds secondaires reflètent les ressources ordinaires et extra-budgétaires des Coparrainants qui contribuent à la réalisation des résultats du CUBRR et sont ou peuvent être mesurés par les indicateurs du CUBRR (indicateur indirect). Étant donné la flexibilité limitée des fonds secondaires, ils complètent les fonds de base dans le contexte de la programmation conjointe, mais ne peuvent pas les remplacer entièrement.
  - **Fonds secondaires (Secrétariat).** Il s'agit de fonds réservés, en plus du budget de base approuvé, pour soutenir les activités mondiales, régionales et nationales, qui sont destinés à des pays ou à des objectifs spécifiques. Les fonds secondaires complètent mais ne remplacent pas le fonds de base dans le cadre du Programme commun. Leur niveau et leur nature ont fluctué au fil du temps. Parce qu'ils sont affectés, peu d'entre eux peuvent soutenir le travail des Coparrainants (6,4 millions de dollars pour l'exercice biennal 2022-2023) et encore moins remplacer les fonds de base. Certains fonds secondaires gérés par le Secrétariat étaient auparavant considérés comme des fonds « intermédiaires » (par exemple, pour alimenter le Fonds Robert Carr), mais ils sont désormais comptabilisés comme des ressources secondaires. Tous les fonds contribuent aux résultats du CUBRR et peuvent être mesurés à l'aide des indicateurs CUBRR. L'annexe 2 donne un aperçu des contributions secondaires au CUBRR pour 2023 reçues par le Secrétariat.
48. Au cours de ses 20 premières années d'existence, le Programme commun est remarquablement parvenu à faire financer entièrement ses budgets approuvés par le CCP par le biais du fonds de base. Ce résultat est exceptionnel pour un programme dont le service de mobilisation des ressources est relativement petit, repose entièrement sur des contributions volontaires et n'a pas de contributions fixées. Un solde de fonds bien étayé a permis de prévoir le financement, y compris pour les allocations de base aux Coparrainants dans le cadre du CUBRR, garantissant ainsi la stabilité de leurs fonctions essentielles de lutte contre le VIH. Le solde du fonds a également servi de relais utile au cours des années où il n'a pas été possible de mobiliser un nouveau fonds de base pour l'ensemble du budget.

49. Toutefois, la situation a changé en 2015 lorsque certains grands donateurs ont modifié leurs priorités de financement à la suite des changements de gouvernement et de l'évolution du paysage financier mondial. Cette situation représentait un risque majeur pour le Programme commun, ce qui a incité le conseil d'administration à suivre de près la situation financière et à soutenir les efforts de mobilisation des ressources. La dernière initiative de ce type a été le travail de l'équipe de travail informelle multipartite du CCP 2022 sur la situation financière de l'ONUSIDA.<sup>5</sup>
50. Depuis 2015, une stratégie à double approche a été mise en œuvre pour faire face à la baisse du fonds de base du CUBRR : des efforts intensifiés pour mobiliser le fonds de base du CUBRR avec un engagement accru des Coparrainants et du Conseil ; et des mesures pour ajuster les dépenses et les investissements du Programme commun afin de s'adapter aux ressources prévues pour le fonds de base.
51. Les fonds secondaires jouent également un rôle dans la réalisation des résultats du CUBRR. Ils font partie intégrante du CUBRR et ont été présentés sous forme d'estimations dans le budget et le plan de travail (2024-2025), que le Conseil a approuvés. Bien que le fonds secondaire ait soutenu une programmation cruciale dans divers pays, contextes épidémiques et domaines thématiques spécifiques, il ne constitue pas un substitut privilégié au fonds de base prévisible et durable destiné à soutenir les fonctions essentielles du Programme commun.
52. Le Programme commun mobilise des fonds secondaires et veille à ce qu'ils soient alignés sur les orientations stratégiques et les résultats/domaines de résultats du CUBRR. Occasionnellement, les donateurs choisiront de diriger des fonds vers et à travers le Programme commun pour soutenir des priorités spécifiques qui s'alignent sur les domaines de résultats du CUBRR et pour renforcer l'ensemble de la riposte mondiale au VIH.
53. Cette catégorie de fonds comprend les ressources gérées au nom des gouvernements pour l'appui technique demandé par les programmes nationaux de lutte contre le sida, comme les réserves d'appui technique des subventions du Fonds mondial. Le soutien technique requis est déterminé au niveau national et le Secrétariat veille à ce que les fonds soutiennent efficacement la mise en œuvre par les pays des subventions du Fonds mondial.

### **Remédier au déficit de financement en intensifiant la mobilisation des ressources**

54. La stratégie actuelle de mobilisation des ressources de l'ONUSIDA a été élaborée en 2022. Elle a été incluse comme document de séance pour la 51<sup>e</sup> réunion du CCP afin d'alimenter la discussion sur la situation du financement et les recommandations proposées par l'équipe de travail informelle multipartite du CCP, telles qu'elles ont été reprises par le Bureau du CCP. La stratégie se concentre sur :
  - Créer un environnement favorable dans l'ensemble de l'organisation pour donner la priorité à la mobilisation des ressources, notamment en élargissant la base des donateurs ;
  - Transformer les partenariats et donner la priorité à la segmentation du marché et à la planification des comptes ;
  - Élaborer la proposition de valeur de l'ONUSIDA ; et
  - Développer les capacités pour soutenir la mobilisation des ressources.

---

<sup>5</sup> [Rapport du Bureau du CCP visant à fournir des recommandations au Bureau sur la situation du financement de l'ONUSIDA \(immédiat et durable\) | ONUSIDA](#)

55. L'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources a été suivie par le recrutement d'un nouveau directeur de la mobilisation des ressources chargé de mettre en œuvre la stratégie et de créer et, plus récemment, de réunir les fonctions de mobilisation des ressources, de gouvernance et multilatérales, ainsi que les bureaux de liaison de l'ONUSIDA, au sein d'un département des relations extérieures entièrement dédié.
56. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a donné suite à toutes les recommandations de l'équipe de travail informelle multipartite. Certaines recommandations ont été immédiatement mises en œuvre. Elles comprenaient des lettres demandant des contributions spécifiques supplémentaires et nouvelles, qui ont été envoyées aux donateurs et aux pays bénéficiaires du programme qui étaient des membres actuels du Conseil et, par extension, à leurs groupes constitutifs. Cependant, le déficit de financement persiste. Si certains pays ont répondu à l'appel de l'équipe de travail en faveur d'une augmentation des contributions au Programme commun, la plupart ne l'ont pas fait.
57. L'équipe de travail multipartite comprenait également le Fonds mondial, qui est un partenaire proche au niveau national. Lors des discussions au sein du CCP et conformément à une recommandation spécifique de l'équipe de travail, l'ONUSIDA a été encouragé à rechercher un fonds de base directement auprès du Fonds mondial, cette modalité de financement étant considérée comme plus facile pour certains donateurs.
58. Bien que la demande ait été formulée, le directeur exécutif du Fonds mondial a clairement indiqué que cela ne serait pas compatible avec les mécanismes de responsabilité actuels et que tout changement de ce type relevait de la compétence du conseil d'administration du Fonds mondial et non de la direction. Il a été suggéré qu'une option plus appropriée serait de se concentrer sur les réserves techniques que les principaux donateurs incluent dans leurs engagements envers le Fonds mondial.
59. En conséquence, un suivi direct a été assuré avec les donateurs du Fonds mondial qui disposent de réserves techniques. Plusieurs donateurs soutiennent désormais le Programme commun par le biais de ce mécanisme.
60. Bien que le Fonds mondial dépende fortement des informations stratégiques, des politiques, de l'expertise technique et de l'appui à la coordination de l'ONUSIDA, les contributions de la plupart des donateurs aux deux organisations sont rarement liées. Un certain nombre de donateurs importants du Fonds mondial, dont certains participent au CCP (en tant que membres du conseil ou en tant que membres de groupes constitutifs représentés au CCP), ne versent que des contributions minimales à l'ONUSIDA.
61. À la suite de la recommandation de l'équipe de travail selon laquelle les gouvernements doivent prendre des mesures immédiates pour garantir des contributions et des co-investissements proportionnels au Fonds mondial et au Programme commun, l'ONUSIDA s'efforce d'obtenir des annonces simultanées de la part des donateurs concernant les co-investissements dans le Programme commun. En effet, lors de la reconstitution des ressources du Fonds mondial en 2022, un certain nombre de donateurs ont expressément lié leurs contributions au Fonds mondial au soutien de l'ONUSIDA.
62. Le financement du CUBRR est également discuté lors de toutes les réunions du Comité des organismes Coparrainants. Les chefs de secrétariat profitent désormais systématiquement d'occasions telles que la Journée mondiale du sida pour plaider en faveur d'un financement intégral du CUBRR. L'ONU DC, qui préside le Comité en 2023, s'est activement engagé dans des consultations avec les donateurs au niveau du chef de secrétariat et du coordonateur mondial. Avec l'arrivée des deux nouveaux directeurs exécutifs adjoints de l'ONUSIDA, l'exploration des ressources au sein des organismes Coparrainants est renforcée par des engagements au niveau du sous-Secrétaire

général. Il est toutefois important de considérer que ce dialogue a lieu dans un environnement où les Coparrainants subissent également des réductions significatives de leurs fonds de base.

### Scénarios de financement pour le budget 2024-2025

63. Lors de sa 52e réunion, le CCP a approuvé le plan de travail et le budget 2024-2025 avec deux niveaux de budget fixés à 210 millions de dollars et 187 millions de dollars, respectivement, en tant que budget de seuil inférieur. Aux fins du présent document, et en réponse au point de décision 6.8 de la 52e réunion du CCP, un troisième scénario a été élaboré pour correspondre à un revenu de base projeté de 160 millions de dollars pour 2024 et 2025.
64. Le plan de travail et le budget 2024-2025<sup>6</sup> décrivent les scénarios 1 et 2. Le scénario inférieur de 187 millions de dollars du scénario 2 n'inclut pas les dispositions de financement de base pour les initiatives stratégiques mondiales et envisage un financement moindre pour les enveloppes nationales des Coparrainants.
65. Le niveau de ressources prévu pour 2024, soit 160 millions de dollars dans le scénario 3, reflète également le niveau de financement auquel le Programme commun s'est déjà adapté lors de la mise en œuvre du CUBRR pour 2023. Les tableaux 1 et 2 décrivent les allocations du fonds de base selon les trois scénarios.

### Tableaux 1 et 2 : Projection des ressources de base et non de base du CUBRR pour 2024-2025 (budget intégré)

Tableau 1 : Budget biennal 2024-2025 par source de financement, par année, pour le seuil supérieur de 210 millions de dollars, le budget de base de 187 millions de dollars et le scénario de 160 millions de dollars, et les estimations du budget secondaire, en dollars.

Source de financement	Budget de base 210 millions de dollars			Budget de base 187 millions de dollars			Budget de base 160 millions de dollars		
	2024	2025	Total	2024	2025	Total	2024	2025	Total
<b>I. Fonds de base</b>									
Fonds de base Coparrainants pour fonds centraux	22 000 000	22 000 000	44 000 000	22 000 000	22 000 000	44 000 000	16 500 000	16 500 000	33 000 000
Initiatives stratégiques mondiales	11 000 000	11 000 000	22 000 000						
Enveloppe allouée aux Coparrainants	31 000 000	31 000 000	62 000 000	25 000 000	25 000 000	50 000 000	17 500 000	17 500 000	35 000 000
Sous-total fonds de base Coparrainants	64 000 000	64 000 000	128 000 000	47 000 000	47 000 000	94 000 000	34 000 000	34 000 000	68 000 000
Secrétariat de base	146 000 000	146 000 000	292 000 000	140 000 000	140 000 000	280 000 000	126 000 000	126 000 000	252 000 000
<b>Total fonds de base</b>	<b>210 000 000</b>	<b>210 000 000</b>	<b>420 000 000</b>	<b>187 000 000</b>	<b>187 000 000</b>	<b>374 000 000</b>	<b>160 000 000</b>	<b>160 000 000</b>	<b>320 000 000</b>
<b>II. Fonds secondaires</b>									
Coparrainants fonds secondaires *	229 756 500	229 756 500	459 513 000	229 756 500	229 756 500	459 513 000	229 756 500	229 756 500	459 513 000
Secrétariat secondaire	50 000 000	50 000 000	100 000 000	50 000 000	50 000 000	100 000 000	50 000 000	50 000 000	100 000 000
Total fonds secondaires	279 756 500	279 756 500	559 513 000	279 756 500	279 756 500	559 513 000	279 756 500	279 756 500	559 513 000
<b>TOTAL GÉNÉRAL - tous les fonds</b>	<b>489 756 500</b>	<b>489 756 500</b>	<b>979 513 000</b>	<b>466 756 500</b>	<b>466 756 500</b>	<b>933 513 000</b>	<b>439 756 500</b>	<b>439 756 500</b>	<b>879 513 000</b>

\* Hors projections pour le partenariat PNUD-Fonds mondial d'un montant de 753 millions de dollars pour 2024-2025

<sup>6</sup> [https://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/2024-2025%20Workplan%20%26%20Budget\\_Layout\\_FR\\_31082023f.pdf](https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/2024-2025%20Workplan%20%26%20Budget_Layout_FR_31082023f.pdf) (unaids.org)

Tableau 2 : Estimations annuelles du budget de base et du budget secondaire par domaine de résultats et par fonction du secrétariat - Budget de base de 210 millions de dollars, 187 millions de dollars et 160 millions de dollars selon le scénario.

Domaines de résultats/Fonctions de base	Budget de base 210 millions de dollars					Budget de base 187 millions de dollars					Budget de base 160 millions de dollars				
	Fonds central de base	Enveloppes nationales	Total de base	Fonds secondaires	Total	Fonds central de base	Enveloppes nationales	Total de base	Fonds secondaires	Total	Fonds central de base	Enveloppes nationales	Total de base	Fonds secondaires	Total
<b>I. Domaines de résultats</b>															
1 Prévention du VIH	5 692 000	8 105 900	13 797 900	32 445 800	46 243 700	4 544 000	6 502 000	11 046 000	32 445 800	43 491 800	3 408 000	4 551 500	7 959 500	32 445 800	40 405 300
2 Dépistage et traitement du VIH	1 926 500	4 165 100	6 091 600	28 145 500	34 237 100	1 799 500	3 368 800	5 168 300	28 145 500	33 313 800	1 312 100	2 323 200	3 635 300	28 145 500	31 780 800
3 Sida pédiatrique et transmission verticale	3 148 500	4 152 700	7 301 200	30 650 300	37 951 500	1 539 000	3 349 000	4 888 000	30 650 300	35 538 300	1 154 300	2 344 100	3 498 400	30 650 300	34 148 700
4 Ripostes communautaires	1 700 500	2 421 700	4 122 200	11 172 600	15 294 800	1 399 500	1 953 000	3 352 500	11 172 600	14 525 100	1 087 100	1 405 600	2 492 700	11 172 600	13 665 300
5 Droits de l'homme	4 318 000	2 583 600	6 901 600	10 902 300	17 803 900	1 848 000	2 083 600	3 931 600	10 902 300	14 833 900	1 386 000	1 458 500	2 844 500	10 902 300	13 746 800
6 Égalité des genres	3 372 500	2 501 200	5 873 700	31 015 800	36 889 500	2 279 500	2 017 000	4 296 500	31 015 800	35 312 300	1 747 200	1 446 900	3 194 100	31 015 800	34 209 900
7 Jeunes	3 758 000	2 859 800	6 617 800	34 234 500	40 852 300	2 294 000	2 331 500	4 625 500	34 234 500	38 860 000	1 720 500	1 632 100	3 352 600	34 234 500	37 587 100
8 Riposte au VIH dûment financée	1 066 900	879 600	1 946 500	2 708 200	4 654 700	816 900	709 200	1 526 100	2 708 200	4 234 300	612 700	496 400	1 109 100	2 708 200	3 817 300
9 Intégration et protection sociale	3 170 900	2 264 500	5 435 400	17 538 400	22 973 800	2 323 400	1 826 300	4 149 700	17 538 400	21 688 100	1 705 100	1 239 900	2 945 000	17 538 400	20 483 400
10 Contexte humanitaire et pandémie	4 846 200	1 065 900	5 912 100	30 943 100	36 855 200	3 156 200	859 600	4 015 800	30 943 100	34 958 900	2 367 000	601 800	2 968 800	30 943 100	33 911 900
<b>Total Coparrainants</b>	<b>33 000 000</b>	<b>31 000 000</b>	<b>64 000 000</b>	<b>229 756 500</b>	<b>293 756 500</b>	<b>22 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>47 000 000</b>	<b>229 756 500</b>	<b>276 756 500</b>	<b>16 500 000</b>	<b>17 500 000</b>	<b>34 000 000</b>	<b>229 756 500</b>	<b>263 756 500</b>
<b>II. Fonctions de base</b>															
1 Leadership, plaidoyer et communications	37 501 000		37 501 000	13 300 000	50 801 000	35 961 000		35 961 000	13 300 000	49 261 000	30 235 000		30 235 000	13 300 000	43 535 000
2 Partenariats, mobilisation et innovation	25 798 000		25 798 000	10 350 000	36 148 000	24 737 000		24 737 000	10 350 000	35 087 000	25 544 000		25 544 000	10 350 000	35 894 000
3 Information stratégique	22 905 000		22 905 000	6 850 000	29 755 000	21 963 000		21 963 000	6 850 000	28 813 000	17 725 000		17 725 000	6 850 000	24 575 000
4 Appui à la coordination, l'organisation et la mise en œuvre dans les pays	33 728 000		33 728 000	10 300 000	44 028 000	32 342 000		32 342 000	10 300 000	42 642 000	29 017 000		29 017 000	10 300 000	39 317 000
5 Gouvernance et responsabilisation mutuelle	26 068 000		26 068 000	9 200 000	35 268 000	24 997 000		24 997 000	9 200 000	34 197 000	23 479 000		23 479 000	9 200 000	32 679 000
<b>Total Secrétariat</b>	<b>146 000 000</b>		<b>146 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>196 000 000</b>	<b>140 000 000</b>		<b>140 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>190 000 000</b>	<b>126 000 000</b>		<b>126 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>176 000 000</b>
<b>Total général</b>	<b>179 000 000</b>	<b>31 000 000</b>	<b>210 000 000</b>	<b>279 756 500</b>	<b>489 756 500</b>	<b>162 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>187 000 000</b>	<b>279 756 500</b>	<b>466 756 500</b>	<b>142 500 000</b>	<b>17 500 000</b>	<b>160 000 000</b>	<b>279 756 500</b>	<b>439 756 500</b>

\* Hors projections pour le partenariat PNUD-Fonds mondial d'un montant de 376,5 millions de dollars par an

Tableau 3 : Comparaison entre le budget de base de 210 millions de dollars, 187 millions de dollars et 160 millions de dollars, et les estimations des dépenses secondaires par organisation, en dollars

Organisation	Budget de base - 210 millions de dollars			Fonds secondaires	Total général (Base et secondaires)	Budget de base - 187 millions de dollars			Fonds secondaires	Total général (Base et secondaires)	Budget de base - 160 millions de dollars			Fonds secondaires	Total général (Base et secondaires)
	Fonds central de base	Enveloppes nationales	Total de base			Fonds central de base	Enveloppes nationales	Total de base			Fonds central de base	Enveloppes nationales	Total de base		
UNHCR	3 000 000	1 096 600	4 096 600	34 490 000	38 586 600	2 000 000	884 500	2 884 500	34 490 000	37 374 500	1 500 000	619 200	2 119 200	34 490 000	36 609 200
UNICEF	3 000 000	5 463 500	8 463 500	38 942 000	47 405 500	2 000 000	4 406 000	6 406 000	38 942 000	45 348 000	1 500 000	3 084 200	4 584 200	38 942 000	43 526 200
PAM	3 000 000	1 786 500	4 786 500	11 385 500	16 172 000	2 000 000	1 424 700	3 424 700	11 385 500	14 810 200	1 500 000	997 300	2 497 300	11 385 500	13 882 800
PNUD	3 000 000	3 540 700	6 540 700	6 300 000	12 840 700	2 000 000	2 855 200	4 855 200	6 300 000	11 155 200	1 500 000	1 998 600	3 498 600	6 300 000	9 798 600
FNUAP	3 000 000	4 822 900	7 822 900	40 689 000	48 511 900	2 000 000	3 889 500	5 889 500	40 689 000	46 578 500	1 500 000	2 722 600	4 222 600	40 689 000	44 911 600
ONUSC	3 000 000	2 539 600	5 539 600	5 300 000	10 839 600	2 000 000	2 048 200	4 048 200	5 300 000	9 348 200	1 500 000	1 433 700	2 933 700	5 300 000	8 233 700
ONU FEMMES	3 000 000	2 425 900	5 425 900	15 000 000	20 425 900	2 000 000	1 956 400	3 956 400	15 000 000	18 956 400	1 500 000	1 369 500	2 869 500	15 000 000	17 869 500
OIT	3 000 000	1 577 000	4 577 000	4 000 000	8 577 000	2 000 000	1 271 700	3 271 700	4 000 000	7 271 700	1 500 000	890 200	2 390 200	4 000 000	6 390 200
UNESCO	3 000 000	1 872 500	4 872 500	15 000 000	19 872 500	2 000 000	1 510 000	3 510 000	15 000 000	18 510 000	1 500 000	1 057 000	2 557 000	15 000 000	17 557 000
OMS	3 000 000	5 857 600	8 857 600	52 000 000	60 857 600	2 000 000	4 723 800	6 723 800	52 000 000	58 723 800	1 500 000	3 306 700	4 806 700	52 000 000	56 806 700
Banque Mondiale	3 000 000	37 200	3 037 200	6 650 000	9 687 200	2 000 000	30 000	2 030 000	6 650 000	8 680 000	1 500 000	21 000	1 521 000	6 650 000	8 171 000
<b>Sous-total Coparrainants</b>	<b>33 000 000</b>	<b>31 000 000</b>	<b>64 000 000</b>	<b>229 756 500</b>	<b>293 756 500</b>	<b>22 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>47 000 000</b>	<b>229 756 500</b>	<b>276 756 500</b>	<b>16 500 000</b>	<b>17 500 000</b>	<b>34 000 000</b>	<b>229 756 500</b>	<b>263 756 500</b>
<b>Secrétariat Fonds</b>	<b>146 000 000</b>		<b>146 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>196 000 000</b>	<b>140 000 000</b>		<b>140 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>190 000 000</b>	<b>126 000 000</b>		<b>126 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>176 000 000</b>
<b>Total général</b>	<b>179 000 000</b>	<b>31 000 000</b>	<b>210 000 000</b>	<b>279 756 500</b>	<b>489 756 500</b>	<b>162 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>187 000 000</b>	<b>279 756 500</b>	<b>466 756 500</b>	<b>142 500 000</b>	<b>17 500 000</b>	<b>160 000 000</b>	<b>279 756 500</b>	<b>439 756 500</b>

\* Hors projections pour le partenariat PNUD - Fonds mondial d'un montant de 376,5 millions de dollars par an



## Hiérarchisation des priorités

66. Le Programme commun a constamment établi des priorités afin d'optimiser les ressources. Cela se poursuivra à différents niveaux et dans différents domaines, et comprendra une hiérarchisation financière, programmatique et géographique.
67. Sur la base des expériences passées, la poursuite de la hiérarchisation des priorités en 2024-2025 visera à affiner l'orientation du Programme commun afin de réduire les inégalités et les écarts liés au VIH, conformément aux dernières données sur les écarts et les besoins des pays. La hiérarchisation des priorités visera également à tirer parti de la valeur ajoutée multisectorielle unique du Programme commun et s'inscrira dans le cadre du fonds de base prévu. Le Programme commun, à tous les niveaux, se concentrera sur quatre grandes priorités (en conservant son axe stratégique central de réduction des inégalités) afin d'aider les pays à atteindre les objectifs mondiaux de lutte contre le sida d'ici à 2025, sur la voie de l'éradication du sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030 :
- faire progresser la prévention du VIH ;
  - accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies de la santé ;
  - promouvoir les ripostes communautaires, y compris les services et le suivi communautaires ; et
  - assurer un financement équitable et pérenniser la riposte au VIH.
68. Les progrès pour ces quatre priorités s'appuieront sur des actions visant l'élimination des inégalités liées au VIH, y compris les inégalités entre les sexes, la protection des droits de l'homme, la suppression des lois, politiques et autres obstacles sociaux et structurels punitifs, et l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination.

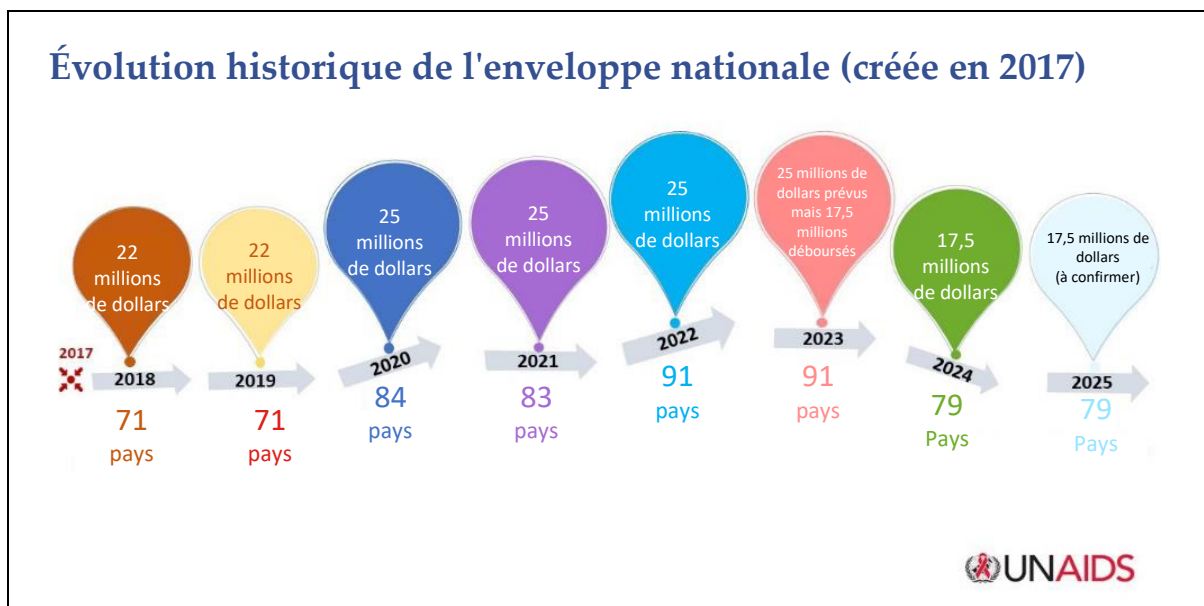
**Figure 1. Priorités stratégiques mondiales du Programme commun pour 2024-2025**

3 priorités de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et résultats du CUBRR	PRIORITÉS DU PROGRAMME COMMUN		Stratégie mondiale de lutte contre le sida et 10 domaines de résultats du CUBRR
Maximiser l'accès équitable et égalitaire aux services et solutions en matière de VIH	Faire progresser la prévention du VIH	Promouvoir la décriminalisation, les droits de l'homme et l'égalité de genre pour favoriser l'accès aux services de prévention et de traitement du VIH	DR 1 : Prévention du VIH DR 3 : Sida pédiatrique, transmission verticale
	Accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies de la santé ;		DR 2 : Traitement du VIH
Éliminer les obstacles à l'obtention de résultats en matière de VIH	Promouvoir les ripostes communautaires au VIH, y compris les services et le suivi menés par les communautés		DR 4 : Ripostes communautaires DR 5 : Droits de l'homme DR 6 : Égalité de genre DR 7 : Jeunes
Consacrer pleinement les ressources nécessaires à des actions efficaces contre le VIH et les intégrer dans les systèmes de santé, de protection sociale, d'aide humanitaire et de lutte contre les pandémies.	Assurer un financement équitable et pérenniser la riposte au VIH		DR 8 : Riposte au VIH dûment financée DR 9 : Intégration et protection sociale DR 10 : Contextes humanitaires et pandémies



69. Conformément à ces priorités, l'exercice de planification détaillée des travaux pour 2024-2025 a débuté en octobre 2023 dans l'ensemble du Programme commun afin d'optimiser toutes les ressources humaines, techniques et financières disponibles pour la mise en œuvre à partir de 2024. Il s'agit notamment de hiérarchiser des priorités programmatiques, géographiques et financières, ainsi que d'adopter des approches novatrices et de faire progresser l'efficacité de la réforme des Nations unies afin d'en accroître l'impact.
70. Avec le modèle opérationnel révisé du Programme commun à partir de 2018, les fonds de base pour l'enveloppe nationale ont été introduits, le financement étant basé sur une formule fondée sur des données épidémiologiques. La vision initiale du Comité d'examen mondial était de déplacer la hiérarchisation des priorités et la prise de décision au niveau national, et de soutenir l'ambition du Secrétaire général des Nations unies pour la réforme de l'ONU à cet égard. Le modèle utilisé au cours des trois derniers exercices biennaux a permis de faire une différence importante dans les pays grâce à un travail des Nations unies revigoré, bien coordonné et conjoint pour une action stratégique et catalytique visant à soutenir les ripostes nationales au VIH.
71. Ce modèle s'est avéré utile pour mieux répondre aux besoins des pays. Malgré un déficit de financement du CUBRR, la priorité a été octroyée au financement d'un soutien direct aux pays par le biais d'enveloppes nationales conjointes. Cela a été réaffirmé par l'évaluation externe de 2022 de l'enveloppe nationale pour la période 2018-2022, qui a constaté que les enveloppes nationales avaient contribué à galvaniser les équipes conjointes sur le sida et à maintenir le VIH à l'ordre du jour politique dans les pays où d'autres sources de financement n'étaient pas disponibles. Cependant, il a également été observé que les fonds réduits disponibles dans chaque pays entraînent des coûts de transaction élevés, y compris pour l'établissement de rapports sur les mesures à prendre dans le cadre du processus d'établissement de rapports du CUBRR.
72. Le financement des enveloppes nationales est destiné à contribuer à la riposte au VIH, à réduire les inégalités liées au VIH et/ou à tirer parti d'autres initiatives et ressources stratégiques pour obtenir des résultats, le tout conformément aux priorités nationales en matière de VIH, au Fonds de développement des Nations Unies pour la coopération au développement, à la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et au CUBRR 2022-2026. L'allocation des enveloppes nationales est guidée par plusieurs principes clés. Elles :
- sont clairement liées aux écarts dans la riposte au VIH et mettent l'accent sur des rôles de catalyseur, des résultats mesurables et une forte responsabilisation, notamment en ce qui concerne les rapports financiers et programmatiques ;
  - se concentrent strictement sur les priorités régionales qui sont alignées sur les quatre priorités générales de l'ONUSIDA ;
  - se concentrent sur les initiatives à fort impact éclairées par des données probantes ;
  - donnent la priorité au travail conjoint collaboratif et l'encouragent pour créer des synergies et une meilleure intégration ; et
  - encouragent les innovations et les solutions, y compris la prise de risques calculés.

**Figure 2. Montants des enveloppes nationales et pays bénéficiaires, 2018-2025**



73. La réduction prévue du fonds de base pour 2023 au niveau de 160 millions de dollars signifie que l'allocation totale pour les enveloppes nationales de tous les pays a dû être réduite de 30 % (de 25 millions de dollars à 17,5 millions de dollars). Pour 2024-2025, avec des projections globales de fonds de base à 160 millions de dollars, le Programme commun a convenu de maintenir le montant global des enveloppes nationales au même niveau qu'en 2023 (17,5 millions de dollars) et de donner la priorité à ce fonds pour moins de pays (79 au lieu de 91), sur la base des écarts en matière de VIH, afin de cibler les ressources limitées de manière plus efficace. Alors que les montants des enveloppes nationales pour 2024 ont été confirmés, les montants pour 2025 pourraient devoir être revus à la mi-2024 pour tenir compte d'éventuels changements dans les projections de fonds. Comme par le passé, un examen de la mise en œuvre aura lieu au troisième trimestre de 2024 pour évaluer les progrès accomplis.

#### Impact sur le Programme commun du scénario de 160 millions de dollars pour 2024-2025

74. L'ONUSIDA a continué à tenir ses promesses malgré le déficit de fonds persistant. Toutefois, l'insuffisance persistante du fonds de base affecte inévitablement la capacité du Programme commun à poursuivre la réalisation des résultats, des produits et des effets identifiés dans le CUBRR. Cette section décrit l'impact sur le Programme commun de l'adaptation à un fonds de base CUBRR de 160 millions de dollars.
75. **Coordination multisectorielle affaiblie (domaines de résultats 1 à 8).** L'absence de ressources de base prévisibles et d'une capacité de Programme commun proportionnée limite l'approche multisectorielle et le rôle de coordination des Nations unies. Il s'agit d'un impact important, étant donné qu'une grande partie de la prochaine phase de la riposte au VIH nécessite des réunions interministérielles, multipartites et intersectorielles, notamment avec les ministères de la justice, de l'intérieur et de l'application de la loi, de l'égalité des sexes, de l'éducation, de l'économie, du travail et autres, ainsi qu'avec la société civile et les communautés. L'affaiblissement de la coordination multisectorielle a un impact sur la capacité de la société civile et des communautés à s'asseoir à la table et à s'engager dans tous les aspects de la riposte au sida.

76. **Perte de capacité et d'expertise (domaines de résultats 1 à 8).** Le soutien aux communautés marginalisées par le biais du renforcement des capacités et des interventions en cas de crise des droits de l'homme a diminué en raison de l'incertitude de la disponibilité du financement et de la perte subséquente des capacités essentielles du personnel chargé de la lutte contre le VIH, ainsi que de la mémoire institutionnelle, des compétences et des relations stratégiques dans les pays couverts par le Programme commun.
77. **Impact sur la société civile et les communautés (domaine de résultat 4).** Moins de fonds de base pour le CUBRR signifie également moins de flux de ressources et moins de renforcement des capacités pour la société civile et les communautés de la part du Secrétariat et des Coparrainants. Il s'agit d'un domaine hautement prioritaire dans l'ensemble du Programme commun, qui touche directement les réseaux de personnes vivant avec le VIH et d'autres acteurs clés de la société civile, tels que les organisations de femmes, y compris les jeunes femmes et les adolescentes, et les réseaux de populations clés. Par exemple, la fermeture du bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MOAN) a perturbé les réseaux communautaires qui luttent avec succès contre l'épidémie de VIH et dont la mise en place a duré de nombreuses années avec le soutien du Programme commun. De même, le soutien visant à garantir un espace civique dans la gouvernance des Nations unies par l'intermédiaire de la délégation des ONG et sa capacité à impliquer la société civile et les communautés au sens large sont limités en l'absence d'un dispositif de communication et de consultation doté de ressources suffisantes.
78. **Réduction du montant et du nombre d'enveloppes nationales (domaines de résultats 1 à 3).** La réduction des fonds disponibles pour les enveloppes nationales signifie qu'elles seront disponibles dans moins de pays (de 91 à 79), avec des montants inférieurs disponibles dans chaque pays pour moins de Coparrainants. Dans ce contexte, il existe un risque élevé de dépriorisation de la programmation, ce qui réduira l'empreinte des Coparrainants à l'échelon national. L'évaluation des enveloppes nationales a démontré leur efficacité pour galvaniser les Équipes conjointes sur le sida et maintenir le VIH à l'ordre du jour politique dans les pays. Il a également été constaté que les coûts de transaction administratifs liés à la gestion des enveloppes nationales étaient élevés par rapport aux montants relativement faibles des enveloppes. De nouvelles réductions du fonds disponible pour les enveloppes nationales exacerberont la relation entre la disponibilité des ressources et les coûts de transaction.
79. **Riposte lente ou minimale aux crises (domaines de résultats 9-10).** La réduction ou le manque de personnel et de capacités dans les pays signifie que le Programme commun est plus lent à répondre aux crises humanitaires et des droits de l'homme lorsqu'elles se produisent, comme le montre l'illustration ci-dessous.

## **Le manque de fonds limite l'impact du Programme commun sur les environnements juridiques favorables et les droits de l'homme dans les ripostes au VIH.**

Cet exemple d'un pays africain à forte prévalence du VIH montre l'impact de la capacité réduite du Programme commun à fournir un soutien coordonné et multisectoriel pour faire face à une situation d'urgence en matière de droits de l'homme. Une nouvelle législation discriminatoire, introduite en mai 2023, a un impact sur l'utilisation des services liés au VIH et sur la protection des droits des populations clés.

Le pays avait adopté une loi similaire en 2014. Mais une opposition concertée, soutenue par le Programme commun, a conduit à l'annulation de la loi précédente par la Haute Cour. En 2014, le Programme conjoint a fonctionné à plein régime avec un fonds de base CUBRR de 242,5 millions de dollars. Lors de la préparation du projet de loi de 2014, le Secrétariat et les Coparrainants ont travaillé avec une série de parlementaires, de ministres (y compris ceux du secteur de la sécurité), de responsables de l'application de la loi et un large éventail d'acteurs de la société civile pour fournir une analyse et des informations complètes sur l'impact potentiel du projet de loi sur le programme national de lutte contre le VIH. Ce travail a clairement montré aux décideurs l'importance de la protection des droits de l'homme et d'une législation responsable, et comprenait une analyse de l'impact d'une telle législation sur l'économie du pays.

En 2014, les Coparrainants ont pu s'appuyer sur les capacités et l'expertise de haut niveau en matière de VIH dans le domaine des droits de l'homme, ainsi que sur les relations avec l'administration et le parlement du pays. Le PNUD, en tant que Coparrainant responsable de la direction sur la loi et les droits et de la codirection concernant les populations clés, disposait d'une personne à plein temps chargée de la lutte contre le VIH financée par le CUBRR au sein du bureau de pays, qui a également tiré parti des capacités et des réponses plus larges du PNUD. Les capacités du Programme conjoint ont également contribué à renforcer l'engagement de la société civile aux niveaux national, régional et mondial, y compris dans le domaine de la législation. L'érosion progressive de cette capacité au fil du temps est l'une des différences significatives de contexte entre 2014 et 2023.

En 2023/2024, le budget de base a été ramené à 160 millions de dollars. En termes réels, cela représentait moins de la moitié de la capacité de base du Programme commun en 2014. La capacité des Coparrainants à lutter contre le VIH dans le pays, comme le montre l'évaluation des capacités de 2022, a également été considérablement réduite par rapport à 2014, en particulier au niveau supérieur. Le PNUD a contribué à la riposte de l'équipe conjointe au projet de loi 2023, mais par l'intermédiaire d'un membre du personnel dont le VIH n'était pas la responsabilité principale. Les capacités des Coparrainants à contribuer de manière significative ont été très limitées.

En outre, en 2023, les volontaires des Nations Unies couvraient des domaines importants de la riposte multisectorielle au VIH. Tout en faisant un travail admirable, ils n'ont pas pu apporter l'expérience, les relations, l'expertise et l'ancienneté nécessaires pour impliquer les parlementaires, les fonctionnaires et les administrateurs lorsque le projet de loi était en cours d'élaboration et d'avancement. La capacité réduite de lutte contre le VIH parmi les Coparrainants a également impliqué l'engagement d'une coalition plus petite de la société civile lorsque la législation a été proposée et finalement promulguée en mai 2023.

Le Programme commun a continué à mobiliser les pays partenaires pour qu'ils apportent leur soutien et contribuent aux fonds secondaires afin de contester l'adoption du projet de loi. Le PNUD, le FNUAP, l'OMS, ONU Femmes et l'ONUSIDA ont travaillé à la protection des personnes appartenant à des populations clés qui ont été arrêtées après la promulgation de la nouvelle loi et la fermeture des centres d'accueil. Ils ont également entamé une procédure judiciaire pour contester la nouvelle loi. Cependant, en raison de la forte réduction du fonds de base disponible, le personnel de l'ONUSIDA a disposé d'un temps limité pour mobiliser les ressources nécessaires au renforcement des capacités. Certains donateurs ont réagi et soutiennent les efforts de renforcement des capacités.

Alors que les capacités du programme commun ont diminué dans ce pays au cours de la dernière décennie, le financement des groupes qui défendent des lois et des politiques répressives a augmenté. Le résultat a été désastreux pour les populations les plus exposées aux risques d'infection. Le manque de financement du CUBRR a notamment pour effet de réduire la capacité à mobiliser et à soutenir la société civile pour contrer la montée des attaques législatives et autres fondées sur l'intolérance et la discrimination.

Il est essentiel de disposer de capacités suffisantes lorsque surviennent des situations d'urgence en matière de droits de l'homme. En 2014, une réponse coordonnée et multisectorielle des Nations unies a été mise en place, mais cela n'a pas été possible en 2023. Les répercussions sont claires. Un Programme commun doté de ressources suffisantes est nécessaire pour rétablir les capacités vitales de protection des droits de l'homme et pérenniser les acquis de la riposte au VIH.

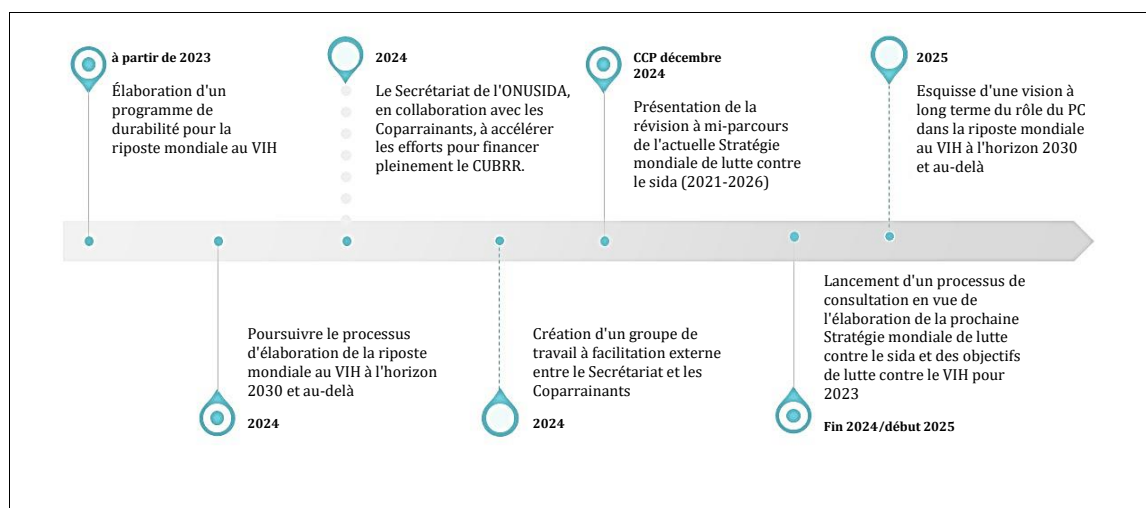
80. **Imprévisibilité des fonds.** Le travail à plus long terme du Programme commun est compromis car les flux de financement imprévisibles perturbent la conclusion d'accords stratégiques pluriannuels avec les partenaires.
81. **Impact au niveau national (domaines de résultats 1 à 3).** La coordination multisectorielle du Programme commun de la riposte au sida au niveau national a joué un rôle clé dans la mise en place d'interventions ambitieuses et fondées sur des données probantes, s'appuyant sur l'expertise et les mandats de l'ensemble du Programme, ainsi que sur l'intégration à l'appui des stratégies, des plans et des programmes nationaux. Toutefois, une réduction continue du personnel et des capacités de base a affaibli la présence du Programme commun dans plusieurs régions et pays.
82. **Fermeture de bureaux.** La perte de capacité de lutte contre le VIH dans l'ensemble du Programme commun est évidente dans la fermeture, en raison de contraintes budgétaires, de trois bureaux nationaux de l'ONUSIDA et du bureau régional MOAN. Ces décisions très difficiles n'avaient pas été prévues lors de la réorganisation du Secrétariat, mais elles ont été imposées par la nécessité de réaliser des économies pour aligner les dépenses sur le niveau de 160 millions de dollars du fonds de base CUBRR. La fermeture du bureau régional a un impact négatif sur la sensibilisation, la coordination et le leadership en matière de VIH dans une région où l'épidémie de sida se développe rapidement et qui est également confrontée à des conflits et à des crises humanitaires. Les fermetures de bureaux sont exacerbées par la réduction de la présence des Coparrainants dans plusieurs régions, en particulier en Europe de l'Est et en Asie centrale, en Amérique latine et aux Caraïbes, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et dans certaines parties de l'Asie et du Pacifique.
83. **Mesures de réduction des coûts (domaines de résultats 1 à 8).** Les Coparrainants et le Secrétariat ont entrepris de nombreuses initiatives pour réduire les dépenses hors personnel dans un contexte où plus de 75 % des ressources sont investies dans le personnel et où les gains d'efficacité ont été poursuivis de manière agressive depuis 2015. Étant donné qu'un degré élevé de rentabilité avait déjà été atteint, la réduction des capacités en ressources humaines est devenue le seul moyen d'atteindre les réductions de coûts imposées par la situation financière.
84. **Diminution de la visibilité du VIH au sein des organismes coparrainants (domaines de résultats 1 à 8).** Le personnel des organismes coparrainants chargé de la lutte contre le VIH couvre des portefeuilles de plus en plus larges (davantage de domaines de travail, de disciplines, de partenaires) et il y aura progressivement moins de spécificité en matière de VIH, ce qui signifie que le VIH devient moins visible dans le travail des institutions coparrainantes, tant au niveau technique qu'au niveau des cadres supérieurs/stratégiques. Cela affecte également la capacité à maintenir le même niveau d'engagement dans les mécanismes du Programme commun. Pour certains Coparrainants, de nombreux aspects de leur mandat principal ont une incidence directe sur la riposte au VIH. Toutefois, la diminution des ressources de base et des capacités de lutte contre le VIH signifie que ce dernier devient moins visible dans les programmes des Nations unies.
85. **Contrôle, évaluation et éthique.** Le CCP a salué la création d'un Bureau d'évaluation indépendant et d'une fonction d'éthique indépendante au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que le renforcement du contrôle du Conseil par le biais du Comité consultatif indépendant de contrôle externe. Toutefois, ces rôles ne sont pas soutenus par un financement supplémentaire et doivent être financés par le fonds de base du CURBB, qui a diminué. En conséquence, ces fonctions ne bénéficient pas de toutes les ressources nécessaires, comme le prévoit le budget approuvé du CCP, qui s'élève à 210 millions de dollars.

86. **Gouvernance.** Certaines bonnes pratiques de gouvernance de l'ONUSIDA (telles que les visites de terrain du CCP et les retraites pour la délégation des ONG du CCP) ont été suspendues dans le cadre des projections de financement de base actuelles.
87. **Relations avec le système des Nations unies.** L'ONUSIDA devra s'engager de manière plus sélective dans les processus à l'échelle des Nations unies. C'est regrettable, car le Programme commun est un incubateur de la réforme des Nations unies et peut apporter des contributions importantes à l'ensemble des Nations unies.

## Stabiliser le programme commun

88. L'ONUSIDA a persévéré face au manque de financement. Mais l'inadéquation alarmante des ressources de base pèse lourdement sur la capacité du Programme commun à répondre aux demandes croissantes de soutien des pays et des partenaires (par exemple, fortes demandes des communautés, augmentation du nombre de pays qui se joignent aux initiatives stratégiques et forte demande de soutien pour les processus de planification, de mise en œuvre et de suivi des subventions du Fonds mondial et du PEPFAR). Le travail acharné et l'engagement du personnel de l'ONUSIDA ont permis au Programme de continuer à fournir un appui, mais à un coût élevé pour la santé et le bien-être du personnel. Il s'agit d'une trajectoire insoutenable à long terme, qui a de graves conséquences sur l'aide apportée aux pays pour mettre en œuvre la stratégie mondiale de lutte contre le sida et atteindre les objectifs mondiaux en la matière.
89. Le Programme commun a alerté le Conseil sur le fait que la situation financière n'est pas viable et qu'il a dépassé un seuil critique de capacité de lutte contre le VIH. C'est également ce qui ressort de l'évaluation des capacités réalisée en 2022 ; les capacités ont encore été réduites depuis cette constatation. Nous sommes arrivés à un point où le Programme commun ne peut plus assurer une coordination multisectorielle des Nations unies des réponses au VIH dans de nombreux pays.
90. Dans le même temps, l'ampleur du déficit est telle qu'un leadership exceptionnel de la part d'un seul donateur pourrait ramener la situation financière à un CUBRR entièrement financé, comme cela a été démontré en 2020 lorsque l'Allemagne a fourni une contribution de base supplémentaire au CUBRR d'un montant de 20 millions d'euros. En fin de compte, le déficit annuel de financement de base du CUBRR de 50 millions de dollars représente environ 0,25 % du total estimé des ressources disponibles pour la riposte mondiale au VIH.

## Aller de l'avant



91. L'ONUSIDA s'est engagé à faire progresser les actions primordiales suivantes afin de garantir un Programme commun solide et une riposte mondiale durable au VIH à l'horizon 2030 et au-delà. Il s'agit d'actions intégrées qui contribueront à la réalisation d'objectifs et de priorités à plus long terme.
- **Programme de durabilité.** En 2023 et 2024, le Programme commun jouera un rôle de premier plan dans l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre d'un programme de durabilité pour la riposte mondiale au sida. Cet ordre du jour

englobera la viabilité politique, programmatique et financière et sera élaboré en étroite collaboration avec le PEPFAR, le Fonds mondial et d'autres donateurs, les pays et les communautés, ainsi que d'autres partenaires. L'ordre du jour examinera les implications des crises financières et d'endettement croissantes auxquelles sont confrontés de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, qui sont également très touchés par le sida : environ 60 % des ressources destinées à la lutte contre le VIH dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire provenaient de sources nationales en 2022, contre 50 % en 2021.<sup>7</sup> L'ONUSIDA, en sa qualité de coorganisateur, a un rôle essentiel à jouer en garantissant que les engagements politiques, programmatiques et financiers en faveur de la lutte contre le VIH soient maintenus et ne soient pas annulés.

- **La riposte mondiale au VIH à l'horizon 2030 et au-delà.** Tout au long de l'année 2024, l'ONUSIDA poursuivra le processus d'élaboration de la riposte mondiale au VIH à l'horizon 2030 et au-delà. Ce processus permettra d'évaluer les besoins pour atteindre les objectifs pour 2030 et soutenir la riposte au VIH à l'avenir. Le processus d'élaboration d'une vision s'appuiera sur le Programme commun pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. Le groupe de référence de l'ONUSIDA sur les estimations, la modélisation et les projections a élaboré des scénarios initiaux sur la trajectoire future de la pandémie de sida. D'autres consultations sont prévues pour 2024, y compris l'engagement d'autres groupes de référence, organes consultatifs et coalitions de l'ONUSIDA. L'ONUSIDA, par le biais d'un processus d'engagement formel, a commencé à développer une vision pour passer d'une réponse d'urgence à une riposte durable, notant que des efforts concertés urgents sont encore nécessaires pour une majorité de pays afin d'atteindre les objectifs de 2025.
- **Mobilisation des ressources.** En 2024, le Secrétariat de l'ONUSIDA, en collaboration avec les Coparrainants, accélérera les efforts pour mobiliser des ressources et élargir la base des donateurs afin de financer pleinement le CUBRR, à l'aide de sa stratégie de mobilisation des ressources. L'accent est mis sur le maintien des niveaux du fonds de base des donateurs existants, sur l'obtention de ressources de base de la part de donateurs non traditionnels et sur l'augmentation du fonds secondaire, conformément au CUBRR établi en fonction des priorités. En utilisant davantage les fonds secondaires ou réservés, le Secrétariat de l'ONUSIDA et ses Coparrainants veilleront à ce que ce fonds soit cohérent avec la mission et le mandat essentiels du Programme commun. Ils continueront à rendre compte des progrès accomplis chaque année au CCP et à son Comité consultatif indépendant de contrôle externe.
- **Relations entre le Secrétariat et les Coparrainants.** En 2014, l'ONUSIDA convoquera un groupe de travail animé par un intervenant extérieur entre le Secrétariat et les Coparrainants afin d'améliorer la communication interpersonnelle et les discussions autour de la planification, de la budgétisation, de la répartition des tâches et de la mobilisation des ressources. Cela permettra au Programme commun de se positionner efficacement et d'attirer des ressources plus ciblées et mieux affectées pour soutenir son travail.

---

<sup>7</sup> [Statistiques mondiales sur le VIH et le sida - Fiche d'information | ONUSIDA](#)



- **Examen à mi-parcours.** En 2014, le Programme commun incitera les partenaires à réaliser un examen à mi-parcours de l'actuelle stratégie mondiale de lutte contre le sida (2021-206), sur la base des données du suivi mondial du sida de 2023 et d'autres sources. Les conclusions seront présentées au CCP en décembre 2024. L'examen de mi-parcours s'appuiera sur un processus inclusif, transparent et fondé sur des données, comprenant des consultations avec des partenaires internes et externes. L'examen sera mis en œuvre parallèlement à la hiérarchisation des priorités concernant la mise en œuvre du CUBRR, afin de garantir une utilisation efficace et efficiente des ressources humaines et financières limitées de l'ONUSIDA. Les résultats de l'examen seront également utilisés pour éclairer l'élaboration de la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida, par le biais d'un processus consultatif inclusif, ainsi que la vision à plus long terme de l'ONUSIDA et de la riposte mondiale au VIH au-delà de 2030.
- **Prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida.** Fin 2024/début 2025, l'ONUSIDA lancera le processus consultatif pour élaborer la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida et les objectifs de lutte contre le VIH à l'horizon 2030 (2027-2031), pour examen et adoption par le CCP en décembre 2025. Ce processus sera inclusif, transparent et fondé sur des données, et s'appuiera sur les bases posées en 2024 et sur le processus de collaboration utilisé en 2020-2021 pour co-crée la Stratégie mondiale de lutte contre le sida actuelle. Le processus alimentera également le développement du prochain CUBRR (2027-2031), qui sera plus robuste, rationalisé et ciblé afin d'obtenir et de maintenir un impact maximal.
- **Vision à long terme.** En 2025, en s'appuyant sur les travaux réalisés jusqu'en 2024, l'ONUSIDA définira une vision à long terme du rôle du Programme commun dans la riposte mondiale au VIH à l'horizon 2030 et au-delà, sur la base d'un scénario de planification fondé sur des données probantes et de larges discussions avec les partenaires et au sein du système des Nations Unies au sens large. Ces consultations guideront d'autres discussions sur la Division du travail et les ajustements de la structure institutionnelle du Secrétariat de l'ONUSIDA et du Programme commun au sein du système des Nations Unies au sens large, et viseront à renforcer le rôle du Programme commun dans la coordination de l'action des Nations Unies en matière de VIH au-delà de 2030.

### Projet de points de décision

Le CCP est invité à :

92. *Rappeler* les Points de décision 6.6, 6.7 et 6.11 de la 52e réunion du Conseil de Coordination du Programme en juin 2023 ;
93. *Encourager vivement* les gouvernements donateurs à renouveler leurs engagements pour combler le déficit de financement actuel en finançant intégralement le CUBRR 2022-2026 au niveau annuel de 210 millions de dollars, notamment en répondant aux recommandations de l'Équipe de travail du Conseil de Coordination du Programme sur la situation financière de l'ONUSIDA, telles qu'elles ont été approuvées par le Conseil lors de sa 51e réunion en 2022 ;
94. *Prendre note* de l'ordre de priorité convenu par le Secrétariat et les Coparrainants pour un niveau de fonds de base projeté de 160 millions de dollars ; et

95. *Exprimer des inquiétudes* quant à la perte continue de capacité au sein du Secrétariat et des Coparrainants causée par la crise de financement actuelle, malgré la reconnaissance collective et répétée de l'importance du rôle du Programme commun et des efforts du CCP et du Secrétariat pour élargir la base des donateurs et faire en sorte que les donateurs existants augmentent leurs contributions.

*[Annexes à suivre]*

## Annexe 1 : Allocation des ressources (extrait du CUBRR 2022-2026)<sup>8</sup>

### Méthodologie

La méthode d'allocation des ressources, qui combine une approche fondée sur des principes et une approche plus factuelle, axée sur les résultats et incitative, consiste en ce qui suit :

- Un ensemble de principes clairs pour la gestion des ressources du Programme Commun et la responsabilité correspondante ;
- Une approche fondée sur des données probantes pour les allocations destinées aux interventions éclairées par des données probantes en utilisant diverses sources (par exemple, le rapport du Secrétaire général (SG) de l'ONU : Lutter contre les inégalités et redresser le cap pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 et autres rapports du SG de l'ONU relatifs au VIH, Examen des preuves de la mise en œuvre de la Stratégie de l'ONUSIDA 2016-2021 : Accélérer l'éradication du sida, Surveillance mondiale du sida, évaluations menées par le Programme Commun, autres données régionales et nationales, rapports sur les ODD, analyses de la configuration des pays) ;
- Une répartition des tâches harmonisée, reflétant les priorités stratégiques et les domaines de résultats de la nouvelle Stratégie mondiale, ainsi que le nouveau cadre de résultats du CUBRR, et fournissant une délimitation claire des rôles et des responsabilités du Secrétariat et des Coparrainants ; et
- Examen des performances passées (programmatiques et financières).

### Principes clés

Les ressources allouées au Secrétariat et aux Coparrainants sont destinées à promouvoir les trois objectifs primordiaux du Modèle opérationnel affiné, approuvé par le CCP en 2017.

#### Objectifs primordiaux

- Affecter les ressources humaines et financières là où l'on en a le plus besoin.
  - Relancer le travail en commun au niveau national et l'action collaborative.
  - Renforcer la responsabilité et les résultats pour les citoyens.
- En vue de ces objectifs et dans le cadre de la hiérarchisation des priorités programmatiques soulignée ci-dessus (et reflétée dans le cadre de résultats), le Programme Commun appliquera les principes suivants dans l'allocation des ressources :
  - Donner la priorité au travail conjoint collaborative et l'encourager pour une meilleure intégration ;
  - Donner la priorité aux interventions fondées sur des données probantes ;
  - Catalytique, destiné à susciter d'autres financements provenant de sources différentes ;
  - Se concentrer sur la promotion et le soutien des innovations et encourager les solutions catalytiques, y compris une certaine prise de risque ;

<sup>8</sup> Voir CUBRR 2022-2026, pages 42-44 : PCB\_SS\_2022\_2026\_UBRAF\_Framework\_EN.pdf (unaids.org)

- Clairement liée à des actions avec des résultats convenus et mesurables et une programmation solide ;
- Réduire les coûts de transaction, y compris la fragmentation (en termes d'orientation programmatique et de gestion des fonds) et assurer des synergies plus efficaces avec les autres parties prenantes ;
- Lier les ressources à une forte responsabilisation, y compris des rapports de qualité et en temps voulu ;
- Indiquer clairement comment les ressources contribuent, de manière significative et concrète, au Programme 2030 et aux ODD et à l'établissement de rapports de qualité connexes ;
- Aligner au moins 75 % des fonds destinés aux plans conjoints des Nations Unies sur le CCDD national ;
- Maximiser la prise de décision déléguée.

Globalement, la répartition entre les Coparrainants et le Secrétariat et au sein de chaque entité sera basée sur les priorités épidémiques, la contribution claire aux résultats et leurs avantages comparatifs. La proportion globale de l'allocation entre les Coparrainants et le Secrétariat restera dans la même fourchette que dans le cadre du CUBRR 2016-2021. Comme les progrès sont urgents dans les pays, nous chercherons à augmenter les allocations pour le travail au niveau national par rapport au travail au niveau mondial. Cela s'appuie sur le principe du CUBRR 2016-2021 selon lequel les Coparrainants doivent s'efforcer d'atteindre un ratio<sup>9</sup> minimum de 30:70 entre les ressources mondiales et les ressources à l'échelon régional ou national, et sur la pratique actuelle de la plupart des Coparrainants, qui consiste à consacrer une proportion plus élevée de fonds de base et de fonds secondaires aux ressources à l'échelon national pour accélérer les résultats.

Conformément au modèle opérationnel affiné, des ressources adéquates seront mises à disposition pour protéger le financement de base du Secrétariat pour ses fonctions de direction, de défense, d'information stratégique et de responsabilité. En complément de leurs ressources de base et autres respectives, une allocation de base prévisible à tous les Coparrainants pour protéger les capacités institutionnelles de base en matière de VIH facilitera leur rôle essentiel dans le Programme Commun, comme la coordination/convocation dans leurs domaines respectifs conformément à la répartition des tâches alignée, la réalisation des priorités communes convenues par rapport aux trois priorités stratégiques de la Stratégie (comme indiqué dans le CUBRR, y compris pour les niveaux régional et national), le plaidoyer mondial, la garantie que le VIH est bien intégré dans leurs propres organisations et le maintien de leur capacité à mobiliser des ressources supplémentaires pour le VIH.

L'allocation des ressources du CUBRR s'appuie également sur la mise en œuvre de l'allocation de l'enveloppe nationale du Modèle opérationnel affiné pour les actions des Coparrainants en vue de résultats spécifiques dans le cadre des Plans conjoints des Nations Unies sur le sida élaborés et approuvés conjointement. Les enveloppes seront allouées sur la base de la soumission, par les équipes conjointes des Nations Unies sur le sida, de propositions (plans) de qualité, réalistes mais ambitieuses, convenues conjointement pour les résultats escomptés, comprenant idéalement des innovations technologiques et scientifiques, une mobilisation catalytique des ressources et la prise en compte de l'épidémiologie du VIH, des inégalités liées au VIH et des paramètres économiques, sociaux, structurels et autres. Dans les pays, l'allocation sera conçue pour combler les lacunes majeures de la réponse par rapport à des prestations définies<sup>10</sup> dans le cadre des plans

conjointes des Nations Unies, afin de susciter un changement mesurable dans des domaines critiques ou prioritaires alignés sur le CCDD et dans un délai et des étapes spécifiés.

## Annexe 2 : Aperçu des contributions secondaires reçues par le Secrétariat en 2023

Donateur	Description du projet	Montant (USD)	%
USAID	Mécanisme d'appui technique (MAT)	18 611 152	
USAID	Fonds Robert Carr (FRC)	4 950 495	
USAID	Améliorer l'information stratégique pour mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique	3 745 409	
USAID	PNUD : Progresser vers un contrôle durable de l'épidémie	1 980 198	
USAID	Initiative confessionnelle de l'ONUSIDA	1 554 455	
USAID	Projet Ritshidze (« Sauver nos vies ») - Afrique du Sud	1 361 387	
USAID	Partenariat pour l'élaboration de politiques SI et renforcement des réponses communautaires	793 070	
USAID	Approches durables pour mettre fin à la menace que représente le VIH pour la santé publique en Asie et dans le Pacifique	396 040	
USAID	Suivi dirigé par la communauté en Papouasie-Nouvelle-Guinée	356 436	
USAID	Suivi dirigé par la communauté au Népal	247 525	
USAID	Plaidoyer pour l'amélioration de l'élaboration et de la révision des politiques, de SI et du renforcement des réponses communautaires	326 733	
USAID	Suivi dirigé par la communauté au Mali	80 000	
USAID	Dialogue politique et plaidoyer en Inde	297 030	
USAID	Système pilote de surveillance communautaire aux Philippines	148 515	
USAID	Soutien au programme PEPFAR/République dominicaine	99 010	
<b>Sous-total USAID</b>		<b>34 947 455</b>	<b>58 %</b>
CDC	Renforcement des capacités en matière de santé publique, des systèmes d'information stratégiques et de l'engagement communautaire au Centre mondial	1 247 378	
CDC	Renforcement des capacités en matière de santé publique, des systèmes d'information stratégiques et de l'engagement communautaire au niveau régional et national	12 800 016	
<b>Sous-total CDC</b>		<b>14 047 394</b>	<b>23 %</b>
Australie	Programme indo-pacifique de prévention du VIH 2021-2023	1 757 389	
Australie	Fonds mondial pour le Soutien au renforcement de l'Instance de coordination nationale de la PNG (ICN PNG) 2021-2023	65 189	
Australie	Examen de la NSHS 2018-2022 et élaboration d'une nouvelle NSHS pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée	62 799	
Japon	Améliorer la gestion et l'accès aux principales bases de données de l'ONUSIDA	250 000	
Kazakhstan	Programme de mentorat pour les femmes vivant avec le VIH et extension du projet à 4 régions du Kazakhstan	50 000	
Pays-Bas	Travailler en solidarité avec les LGBTQI et les communautés en Ouganda	759 112	
Suède	Gouvernement Détachements pour le développement	417 600	
Suisse	Conseil mondial de l'ONUSIDA sur l'inégalité, le sida et les pandémies	323 915	
PNUD	Action de l'équipe conjointe de l'ONUSIDA pour élargir la prévention combinée du VIH et promouvoir le dépistage et le diagnostic du VIH au moment opportun	49 455	
FNUAP	La contribution du PC des Nations Unies au renforcement des résultats en matière de VIH et de soins de santé primaires : Liens et intégration	50 000	
FNUAP <sup>(1)</sup>	2gether 4 SRHR - Parvenir plus rapidement à une situation favorable en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs en Afrique orientale et australe	1 643 920	
UNHCR	Améliorer la prévention et la réponse au VIH et à la tuberculose pour les réfugiés ukrainiens en Moldavie	81 712	
PAM	Renforcer le partenariat humanitaire	79 850	
Fondation Gates	Coalition mondiale pour la prévention de l'ONUSIDA Phase II	1 067 797	
Fondation Gates	Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants d'ici 2020	696 924	
Fondation Gates	Réunion sur la prochaine phase de la riposte au VIH	161 192	
Croix Rouge Française	Appui de l'ONUSIDA aux processus du Fonds mondial en République centrafricaine	686 404	
Fonds mondial	Partenariat visant à soutenir la société civile vénézuélienne dans ses activités de contrôle et de suivi	150 000	
Fonds mondial	Initiative stratégique pour la durabilité, la transition et l'efficacité	773 246	
Fonds mondial	Initiative stratégique pour la gestion du programme sur l'usage des préservatifs	1 414 222	
Fonds mondial	Instance de coordination nationale de Papouasie-Nouvelle-Guinée (ICN PNG)	117 000	
Bureau des fonds d'affectation spéciale multipartenaires	Une action commune des Nations unies pour renforcer les droits de l'homme dans la région transnistrienne de la République de Moldavie 2022-2025	137 686	
Bureau des fonds d'affectation spéciale multipartenaires	Promouvoir la première obligation à impact sur le développement de la santé sexuelle et reproductive des adolescents au Kenya	249 310	
Fonds Save the Children.	Approche accélérée pour mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030 en atteignant les objectifs 95-95-95	311 687	
UNOPS	Soutenir les réformes politiques et un environnement propice à un meilleur accès à la prévention du VIH et à la réduction des risques	44 650	
<b>Sous-total autres</b>		<b>11 401,059</b>	<b>19 %</b>
<b>Total</b>		<b>60 395,908</b>	<b>100 %</b>

<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une contribution de la Suède (représentée par l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI)) à diverses organisations des Nations unies participantes, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) étant désigné comme agent administratif.

[Fin du document]